

Au Mans, ils sont des dizaines du lundi au vendredi, à attendre leur tour dans la grande salle de l'espace solidarité du Secours populaire, pour bénéficier de l'aide alimentaire.

Karine, 32 ans, n'a plus de travail depuis fin mai et ne touche encore rien des Assedic. Depuis un an, elle était auxiliaire de vie chez une personne aujourd'hui décédée, elle espère rapidement retrouver du travail. En attendant, si ses trois enfants veulent manger à leur faim - elle vit seule avec eux - elle n'a pas d'autre choix que celui de l'aide alimentaire. Elle ne peut compter que sur ses 445 € d'allocations familiales, auxquelles il faut enlever 121 € de loyer. C'est la première fois qu'elle pousse la porte du Secours populaire « sur les conseils d'une voisine ». Dans des sacs, elle fourre du lait, du beurre, de l'huile, de la farine, des pâtes et du riz, des morceaux de poulet, des légumes

en conserve, quelques plats préparés. De quoi tenir cinq jours. Derrière elle, **Alain, 57 ans**, attend son tour. Il a travaillé dans le secteur de la papeterie pendant treize ans et a été licencié en 1992. Aujourd'hui il fait quelques heures de jardinage par ci par là chez des particuliers avec l'association Partage. Avec son allocation spécifique de solidarité, il ne dispose que de 500 € en moyenne par mois. Il a dû reprendre une assurance complémentaire santé car il n'a plus le droit à la CMU et héberge pour le moment sa fille avec ses deux enfants, en attente d'un logement. Alain a longtemps hésité avant de venir au Secours populaire. Il vient ici depuis le début de l'année. Pas envie de devenir un « assisté » ? « Ça me dérangerait quelque part » dit-il simplement. Aujourd'hui il reconnaît que « ça dépanne bien, surtout quand arrive la fin du mois »

Gilles Sochard (Banque alimentaire) : « C'est une perte de 180 tonnes de nourriture en Sarthe »

Gilles Sochard est président de la Banque Alimentaire pour la Sarthe. La menace de restriction des dons en espèces de l'Union Européenne, l'inquiète.

« Le Maine Libre » : Quelle est la situation ?

Gilles Sochard : Pour la France l'aide européenne aux plus démunis (programme AEAD depuis 1987) représente 500 millions d'€ dont bénéficient les Restos du cœur, la Banque alimentaire, le Secours populaire et la Croix-Rouge. C'est le fruit de la distribution des excédents agricoles. Quand il y en a. Quand il n'y en a pas (ce qui fut le cas en 2008) c'est pris sur les marchés. Or, 7 pays, dont

l'Allemagne, mais l'Allemagne n'a jamais demandé à bénéficier des excédents, ont dénoncé cette démarche et en avril 2011, la Cour de justice a rendu un arrêt qui les approuve.

Comment cela s'exprime-t-il dans la Sarthe ?

Dans le département, le fonds à distribuer en matière alimentaire vient de quatre sources : des hypermarchés tous les jours, ce qu'on appelle « la ramasse », de l'industrie alimentaire au coup par coup, en fonction des opportunités, de la collecte du mois de novembre auprès du grand public et des produits de l'Union Européenne qui représente 36 % de ce que nous pouvons donner.

Y a-t-il un espoir d'écartier la menace ?

L'an prochain donc, l'aide à la France sera réduite à 100 millions d'€ ce qui pour la Banque alimentaire de la Sarthe s'exprimera par une perte de 180 tonnes de nourriture, passant de 220 tonnes à 40 tonnes.

Il nous reste peu de temps pour agir. Nous intervenons auprès des élus, européens notamment. Notre espoir est dans le fait qu'à partir de juillet c'est la Pologne qui va présider l'Union et pour la Pologne l'aide européenne c'est 90 % de leur aide alimentaire...

Propos recueillis par Jacques GUICHARD



Gilles Sochard : « Notre activité menace d'être très amputée »